



---

## RÈGLEMENT NUMÉRO 40-2008-3

### MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 40-2008 ET SES AMENDEMENTS RELATIFS AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONFECTION D'ENSEIGNES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RAWDON AFIN DE RECONDUIRE CE PROGRAMME POUR LA PÉRIODE INCLUSE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 ET LE 31 DÉCEMBRE 2014

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement numéro 40-2008 portant sur l'aide financière relative à la confection des enseignes sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier la période d'application de ce règlement;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné en date du 18 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QU' une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins deux jours juridiques avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, le directeur général et secrétaire-trésorier ou la personne qui préside la séance en ayant précisé l'objet.

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal décrète ce qui suit :

#### Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### Article 2

Le paragraphe suivant remplace le second paragraphe de l'article 2 :

Ce programme est reconduit pour la période comprise entre 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2014.

#### Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

(S)  
\_\_\_\_\_  
ME CAROLINE GRAY  
Directrice du Service du greffe  
et secrétaire-trésorière adjointe

(S)  
\_\_\_\_\_  
Bruno Guilbault  
Maire

---

### CERTIFICAT (446 DU CODE MUNICIPAL)

---

Avis de motion : **Le 18 novembre 2014** Résolution no : **14-556**  
Règlement adopté le : **9 décembre 2014** Résolution no : **14-571**  
Avis public d'entrée en vigueur le : **16 décembre 2014**

(S)  
\_\_\_\_\_  
ME CAROLINE GRAY  
Directrice du Service du greffe  
et secrétaire-trésorière adjointe

(S)  
\_\_\_\_\_  
Bruno Guilbault  
Maire